

PRÉFET de l'OISE

AVIS AU PUBLIC

Projet de création d'un parking pour le cimetière communal à Ons-en-Bray

Par arrêté préfectoral du 12 juillet 2016, sont prescrites, du mardi 27 septembre 2016 au vendredi 28 octobre 2016 inclus, sur le territoire de la commune de Ons-en-Bray, les enquêtes publiques conjointes :

- portant sur l'utilité publique des travaux et acquisitions foncières nécessaires à la création d'un parking ;
- et parcellaire, à l'effet d'identifier la ou les parcelles à exproprier et leurs propriétaires ou ayants droits.

Permanences du commissaire enquêteur

Conformément à la décision n° E16000108/80 du 30 juin 2016 du tribunal administratif d'Amiens, M. Jacques NICOLAS, chef d'agence de société de manutention en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire et se tiendra à la disposition du public en mairie de Ons-en-Bray aux dates et heures suivantes :

- le mardi 27 septembre 2016 de 9 H à 12 H
- le samedi 8 octobre 2016 de 9 H à 12 H
- le vendredi 28 octobre 2016 de 15 H à 18 H.

où toute correspondance pourra également lui être adressée.

M. Yves MOREL, directeur achats et études, ingénieur agro-alimentaire en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant. Il remplace le titulaire en cas d'empêchement et exerce alors ses fonctions jusqu'au terme de la procédure.

Dépôt des dossiers et registres

Pendant 32 jours consécutifs, les dossiers soumis à enquêtes seront mis à la disposition du public aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat de la mairie de Ons-en-Bray et à la préfecture de l'Oise.

A l'issue des enquêtes, les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la mairie de Ons-en-Bray et à la préfecture de l'Oise - direction des relations avec les collectivités locales - bureau des affaires juridiques et de l'urbanisme, pendant un an.

Pour le Préfet et par délégation,
la Directrice



Sandrine GIRAULT

